



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION COURS DE SKI

### Objet :

- Ce formulaire permet de faire une demande de participation du CE pour le coût de cours de ski dont auraient bénéficié les enfants de l'ouvrant droit âgés de – de 18 ans .

Ce formulaire doit être retourné au CE complété et accompagné des pièces justificatives suivantes :

- copie de la facture du centre de formation (ESF ou ESI)
- justificatif du rattachement fiscal (direct ou indirecte par le biais du versement d'une pension) de l'enfant bénéficiaire

Toute demande est traitée au maximum deux semaines après son dépôt au CE.

Une seule demande peut être faite par an et par enfant bénéficiaire.

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le règlement « Participation Cours de ski » (site internet CE Cetim)

### Partie 1 (à remplir par le demandeur) :

Date : .....					
Nom : .....			Prénom : .....		
Employé(e) en :	<input type="checkbox"/> CDI	<input type="checkbox"/> CDD	<input type="checkbox"/> Alternance	<input type="checkbox"/> Stage (durée .... mois)	<input type="checkbox"/> Retraité
Au :	<input type="checkbox"/> CETIM	<input type="checkbox"/> COREM	<input type="checkbox"/> CERTEC	<input type="checkbox"/> CE	
Poste : .....					
Enfants agé de - 18 ans pour l'année en cours inscrit en cours de ski :					
Nom :		Prénom :		Date de naissance :	

Montant total des cours : .....

Date des cours : .....

### Partie 2 (à remplir par le CE à la remise de la participation) :

Montant de la participation : .....
Numéro du chèque : .....
Date de la remise : .....

Tampon du CE (à la remise de la participation)	Signature du demandeur
--	------------------------

## REGLEMENT PARTICIPATION COURS DE SKI

### SOMMAIRE

1.Qu'est ce que la participation « Cours de ski» ? .....	2
2.Bénéficiaires de la participation .....	2
3.Comment faire une demande? .....	2
4.Modalités de remise de la participation.....	3
5.Calcul du montant de la participation.....	3

## **I. Qu'est ce que la participation « cours de ski » ?**

La participation « cours de ski » est une participation financière que le CE attribue à l'ouvrant droit sur présentation de justificatifs de cours de ski dont auraient bénéficié ses enfants.

Elle lui est versée directement sous forme de chèque émis à l'ordre du demandeur.

Le montant de la participation est revu chaque année dans le cadre du montage budgétaire du CE.

## **II. Bénéficiaires de la participation**

Peuvent bénéficier de la participation cours de ski :

- les enfants de l'ouvrant-droits, âgés de moins de 18 ans pour l'année en cours, s'ils sont encore à charge (rattachement directe sur la feuille d'imposition ou indirecte par le biais du versement d'une pension alimentaire indiquée sur la feuille d'imposition),
- les enfants handicapés de l'ouvrant droit, sans limite d'âge, s'ils sont à charge (rattachement directe sur la feuille d'imposition ou indirecte par le biais du versement d'une pension alimentaire indiquée sur la feuille d'imposition),

## **III. Comment faire une demande?**

Les demandes se font à l'aide d'un formulaire spécifique (voir annexe 1) disponible au CE et/ou sur le site internet du CE.

Le formulaire de demande, pour chaque enfant, doit être retourné au CE complété et accompagné de la pièce justificative suivante :

- Copie de la facture émise à entête de l'ESF (Ecole de Ski Française) ou de l'ESI (Ecole de Ski Internationale), ou de toute autre école de ski reconnue précisant obligatoirement :

- cours collectif ;
- le niveau ;
- le nom et prénom de la personne ayant pris les cours
- le prix

Toute demande est traitée au maximum deux semaines après son dépôt au CE.

Les demandes peuvent être déposées au CE dès le 15 janvier de l'année en cours jusqu'au 15 décembre de l'année en cours.

Les demandes ne peuvent pas être faites de manière rétroactive.

Elles ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre.

Une seule demande peut être faite par an et par enfant.

#### **IV. Modalités de remise de la participation**

La participation est remise sous forme de chèque bancaire du CE à l'ordre de l'ouvrant droit.

La participation concerne une activité qui s'est déroulée après l'arrivée de l'ouvrant droit demandeur au CETIM.

#### **V. Calcul du montant de la participation**

Le montant de la participation du CE s'élève à 50 % du coût des cours, plafonnée à 50 €.

# Annexe 1 : Formulaire de demande de participation « Cours de ski »



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION COURS DE SKI

### Objet :

- Ce formulaire permet de faire une demande de participation du CE pour le coût de cours de ski dont auraient bénéficié les enfants de l'ouvrant droit âgés de - de 18 ans .

Ce formulaire doit être retourné au CE complété et accompagné des pièces justificatives suivantes :

- copie de la facture du centre de formation (ESF ou ESI)
- justificatif du rattachement fiscal (direct ou indirect par le biais du versement d'une pension) de l'enfant bénéficiaire

Toute demande est traitée au maximum deux semaines après son dépôt au CE.  
Une seule demande peut être faite par an et par enfant bénéficiaire.

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le règlement « Participation Cours de ski » (site internet CE Cetim)

### Partie 1 (à remplir par le demandeur) :

Date : .....						
Nom : .....	Prénom : .....					
Employé(e) en :    ? CDI            ? CDD            ? Alternance            ? Stage (durée .... mois)            ? Retraité						
Au :                    ? CETIM            ? COREM            ? CERTEC            ? CE						
Poste : .....						
Enfants âgés de - 18 ans pour l'année en cours inscrit en cours de ski :						
<table border="1"><thead><tr><th>Nom :</th><th>Prénom :</th><th>Date de naissance :</th></tr></thead><tbody><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></tbody></table>	Nom :	Prénom :	Date de naissance :			
Nom :	Prénom :	Date de naissance :				

Montant total des cours : .....

Date des cours : .....

### Partie 2 (à remplir par le CE à la remise de la participation) :

Montant de la participation : .....
Numéro du chèque : .....
Date de la remise : .....

Tampon du CE (à la remise de la participation)

Signature du demandeur